

Discours devant la dix-huitième séance de la Commission du développement durable

Thème des transports

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis la dernière fois qu'on a abordé le domaine des transports, lors de la 9^e séance de la Commission du développement durable en 2001, le Canada a entrepris un certain nombre de projets importants en vue d'améliorer la durabilité du réseau de transport canadien. Nous collaborons activement avec nos partenaires nationaux et internationaux afin d'améliorer l'efficacité des mouvements de personnes et de marchandises et de réduire leur incidence sur l'environnement.

L'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions dans les transports constituent un des plus grands défis auxquels fait face le secteur. Le Canada utilise un ensemble complet d'instruments politiques, réglementaires et de financement afin d'aborder ces difficultés.

En 2007, le gouvernement du Canada a lancé la stratégie écoTRANSPORTS pluriannuelle d'une valeur de 463 millions de dollars pour améliorer l'efficacité et réduire les émissions atmosphériques et l'énergie utilisée dans le secteur des transports. La Stratégie a fourni un soutien financier aux collectivités dans le cadre de projets de gestion de la demande de transport, a investi dans le développement et l'adoption de technologies environnementales pour les véhicules personnels et le transport de marchandises et elle a également fourni aux automobilistes des renseignements et des outils de prise de décisions afin de les aider à réduire leur consommation de carburant.

Les technologies avancées constitueront un aspect essentiel de l'avenir des transports durables. Le Canada favorise activement le développement et l'utilisation de réseaux de transports, de véhicules et de carburants plus propres et plus durables en appuyant la collaboration dans les projets de recherche et développement (R et D) dans des domaines comme les carburants de remplacement, la fabrication de la prochaine génération de véhicules, les groupes motopropulseurs de pointe et les matériaux durables.

Nous prenons également des mesures réglementaires. Le Canada travaille au développement d'une réglementation sur les émissions de gaz à effet de serre pour les nouvelles voitures et les camions légers pour les modèles des années 2011 et plus. Une réglementation sur les émissions de pollution atmosphériques pour l'industrie ferroviaire est également en cours d'élaboration et entrera en vigueur en 2011. Nous collaborons avec des organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), afin d'appuyer l'établissement de normes et

de rapports stricts sur les émissions de carbone provenant de la navigation et de l'aviation. Le Canada a aimé la récente décision de l'OMI d'adopter la zone de contrôle des émissions nord-américaine proposée par le Canada et les États-Unis avec l'appui de la France, ce qui permettra la mise en œuvre uniforme de normes environnementales qui contrôlent et réduisent la pollution atmosphérique générée par le transport maritime dans les eaux désignées au large des côtes de l'Amérique du Nord.

Finalement, le Canada investit dans l'infrastructure de transport durable au moyen du Fonds Chantiers Canada, du Fonds de stimulation de l'infrastructure et d'autres fonds. Ces fonds soutiennent le transport en commun, le transport maritime à courte distance, les lignes ferroviaires sur courtes distances et des projets de viabilité intégrant des routes et des ponts. En ce qui a trait au domaine du transport en commun, les collectivités canadiennes mettent en œuvre plusieurs projets réussis, notamment une nouvelle ligne de train rapide dans la région de Vancouver, récemment présentée durant les Jeux olympiques d'hiver de 2010.

À mesure que nous collaborons avec d'autres ordres du gouvernement et les intervenants du secteur des transports, ces initiatives nous rapprochent de la réalisation de la vision en matière de transport durable au Canada, bien que nous reconnaissons qu'il reste beaucoup de travail à faire.

Madame la Présidente, Monsieur le Président, le Canada demeure résolu à travailler avec ses partenaires nationaux et la communauté internationale afin de relever les défis auxquels nous sommes confrontés dans l'établissement d'un réseau de transport plus durable. La poursuite du dialogue dans le cadre de tribunes internationales comme celle-ci est essentielle à notre progrès. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui et j'ai hâte d'apprendre de nouveaux exemples de pratiques exemplaires d'autres pays.